

Votants : 80

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 septembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 26 septembre 2022

TRANSPORTS ET MOBILITÉ - ACQUISITION DE QUATRE AUTOBUS NEUFS STANDARDS 3 PORTES BIOGNV MILDHYBRID ET UN AUTOBUS ARTICULÉ NEUF 4 PORTES BIOGNV MILDHYBRID

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Claude BOISSON à Jacques BILLY, Sophie BROSSARD à Corinne RIVET BONNEAU, Christelle CHASSAGNE à Nicolas ROBIN, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, Guillaume JUIN à Romain DUPEYROU, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Lucy MOREAU à François GUYON, Mélina TACHE à Noélie FERREIRA, Florence VILLES à Dominique SIX.

Titulaire absente suppléée :

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD.

Titulaires absents :

Florent JARRIAULT, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022

TRANSPORTS ET MOBILITÉ - ACQUISITION DE QUATRE AUTOBUS NEUFS STANDARDS 3 PORTES BIOGNV MILDHYBRID ET UN AUTOBUS ARTICULÉ NEUF 4 PORTES BIOGNV MILDHYBRID

Monsieur **Alain LECOINTE**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre des actions du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) adopté en février 2020 et de la transition énergétique de sa flotte de bus amorcée depuis 2019 avec l'arrivée des trois premières navettes électriques, la Communauté d'Agglomération du Niortais souhaite poursuivre vers une décarbonation de son pôle de transports urbains. Après avoir adopté un programme de réhabilitation du dépôt et de la construction d'une station en février 2021, l'agglomération souhaite poursuivre le développement de sa flotte de véhicules en BioGNV. Il est donc envisagé de commander cinq nouveaux véhicules BioGNV qui seront mis en circulation au second semestre 2023 en complément des cinq premiers qui seront mis en circulation au premier semestre.

Pour cela, la Communauté d'Agglomération du Niortais souhaite solliciter l'UGAP pour fournir ces véhicules. Pour rappel, après avoir réalisé des tests auprès des deux constructeurs principaux présents sur ce marché, l'agglomération a retenu les gammes Urbanway (véhicule standard) et Crealis (véhicule articulé) de chez IVECO, entreprises spécialisée dans les bus GNV. Pour information, cette entreprise est issue du même groupe qu'Heuliez Bus, pour sa part spécialisée dans la construction d'autobus électriques.

Les véhicules seront équipés de 3 portes pour la catégorie « standard » (12,5m) et 4 portes pour la catégorie « articulé » (18,5m). Ils disposeront de l'ensemble des systèmes équipant actuellement nos véhicules (girouettes, cellules de comptages, système d'aide à l'exploitation des voyageurs, vidéo protection, radio). Par ailleurs, conformément à la Loi du 11 février 2005, les véhicules seront dotés des équipements nécessaires pour l'accès des voyageurs en fauteuil roulant ainsi que des équipements intérieurs adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Les véhicules répondront également à la dernière norme antipollution EURO VI Step E en vigueur. Ils seront en outre équipés de la fonctionnalité mildhybrid permettant une économie moyenne de 10% des consommations de BioGNV.

Sur la base du devis transmis par l'UGAP, il est donc envisagé de passer commande de 4 nouveaux autobus standard Urbanway BioGNV mildhybrid pour un montant estimatif de 325 000 € HT l'unité soit un total de 1 300 000 € HT les 4 et un autobus articulé Crealis BioGNV mildhybrid pour un montant estimatif de 470 000 € HT.

Les crédits sont inscrits au Budget annexe Transports 2022.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le devis de l'UGAP,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer le(s) bon(s) de commande correspondant(s) au matériel visé ainsi que les documents s'y afférant.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Alain LECOINTE

Vice-Président Délégué